

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8014)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8014)	Jury par défaut	Autres candidats	48	609	304	131	56
		Bacheliers technologiques toutes séries	44	279	96	96	38

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8014)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	231	121	61	28	50 %
			Masculin	378	183	70	28	50 %
			Total	609	304	131	56	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	88	25	25	12	31,6 %
			Masculin	191	71	71	26	68,4 %
			Total	279	96	96	38	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8014)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	1	0	0	0 %
				Sans mention	197	53	16	11	20 %
				AB	178	116	52	24	43,6 %
				B	112	95	47	17	30,9 %
				TB	29	29	14	3	5,5 %
				TBF	3	2	1	0	0 %
				Total	527	296	130	55	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	14	0	0	0	
				AB	22	1	0	0	
				B	10	1	0	0	
				TB	2	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	50	3	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	1	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	5	1	0	0	
				TB	6	1	0	0	
				TBF	3	1	0	0	
				Total	28	4	0	0	
				Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	1	1	1
			Total		4	1	1	1	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
				Sans mention	135	22	22	14	36,8 %
				AB	102	49	49	16	42,1 %
				B	31	22	22	7	18,4 %
				TB	4	3	3	1	2,6 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	279	96	96	38	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8014)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	400	227	106	41	73,2 %
			En réorientation	129	50	16	9	16,1 %
			Non scolarisés	63	21	7	5	8,9 %
			Scolarité étrangère	8	1	1	0	0 %
			Autres	9	5	1	1	1,8 %
			Total	609	304	131	56	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	225	85	85	32	84,2 %
			En réorientation	38	7	7	5	13,2 %
			Non scolarisés	13	4	4	1	2,6 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	279	96	96	38	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8014)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	110	77	34	13
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	68	50	22	9
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	54	20	5	1
			Autres doublettes	264	145	68	32

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	131	71	71	27
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	59	5	5	0
			Autres doublettes	81	19	19	10
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8014)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	22,2 %	26,4 %	26,4 %	23,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	13,7 %	17,1 %	17,1 %	16,4 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	10,9 %	6,8 %	3,9 %	1,8 %
		Autres doublettes	53,2 %	49,7 %	52,7 %	58,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Haguenau - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8014)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	48,3 %	74,7 %	74,7 %	73 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	21,8 %	5,3 %	5,3 %	0 %
		Autres doublettes	29,9 %	20 %	20 %	27 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Notes de première et terminale	Très important
	Résultats scolaires	Notes du bac pour les candidats bacheliers	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Complémentaire
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation et entretien pour les étudiants convoqués	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Activités extra-scolaires mentionnées dans le projet de formation	Complémentaire
	Appétence pour la créativité	Réalisations extra-scolaires mentionnées dans le projet de formation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STMG

- Msn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des dossiers a été réalisé en fonction des éléments suivants :

- le projet de formation et en particulier le fait d'avoir mené une réflexion personnelle sur les débouchés professionnels visés après la formation ;
- les résultats aux épreuves du baccalauréat et dans les études supérieures suivis pour les étudiants en réorientation ;
- les appréciations des enseignants concernant l'assiduité et le comportement en classe dans toutes les matières ;
- les notes de première et de terminale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour démontrer leur motivation à intégrer un IUT, nous attendons des candidats qu'ils développent leur projet professionnel et démontrent une connaissance des contenus des formations et des parcours visés.

Signature :

Yann GAUDEAU,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Haguenau